



Deduction pour installationn panneaux solaires

Par **perini**, le **27/11/2009** à **16:43**

Bonjour,

Pour l'installation de panneaux solaires, il semble que c'est uniquement le coût de ces panneaux qui est pris en compte pour la déduction mais non celui de l'installation (frais dûs à l'instalateur)

Merci pour votre réponse

Bien cordialement

Par **pyramidas**, le **29/11/2009** à **11:09**

Bonjour Perini,

en fait, c'est simple! vous avez 50% de credit d'impot! vu que le plafond est de 8000 euros par personne, ce qui fait 16000 pour un couple vous recevez 8000! un peu plus si vous avez des enfants à votre charge! La banque vous fait un report de credit de 18 mois, ce qui vous permet, non seulement de recevoir votre credit d'impot mais en plus, le premier versement ERDF qui paiera le financement pour les premieres années! C'est pas gratuit mais rien ne sort de votre poche! Faut il deja que l'installation se fasse avant la fin d'année!